

Conseil municipal du 04/04/2024

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi quatre avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ETCHART, Maire.

Etaient Présents : Pascal ETCHART, Maryse DEPUYDT, Olivier VARIN, Marie-Laure CAPITAIN, Matthieu PAPPALÉPORÉ, Pascal LHOTE, André BLANCHARD, Josette ROUGET et Jacqueline ROBINET.

Secrétaire de séance : Olivier VARIN

Auxiliaire de séance : Audran BASECQ

Approbation du procès-verbal du 07/03/2024

Approuvé à l'unanimité des membres présents, sous réserve des modifications apportées.

• **VOTE DU TAUX DES TAXES 2024**

Monsieur le Maire procède à l'explication des taux et ressources fiscales et la difficulté d'augmenter les taxes au vu du contexte actuel.

Le Conseil Municipal de la commune de Carisey,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de ne pas modifier le taux des taxes pour 2024 :

Foncier Bâti	36.61 % Produit pour la commune	115 688 €
Foncier Non Bâti	34.74 % Produit pour la commune	12 576 €
Habitation	10.71% Produit pour la commune	9 874 €
Total	138 138 €	

• **VOTE DU BUDGET 2024**

7.1 DECISIONS BUDGETAIRES

Olivier VARIN procède à l'énumération et l'explication des différentes dépenses de fonctionnement et d'investissement prévues pour l'exercice 2024. Le coût de la section 011 augmentant de presque 10 000€ interpelle malgré la tentative d'économie par le recours à un cantonnier. La section 12 charge de personnel est aussi en augmentation, l'augmentation générale des dépenses de fonctionnement est constatée. Le faible dégagement de recettes de fonctionnement est rappelé par Marie-Laure CAPITAIN au regard des années précédentes.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1612-1 à L. 1612-20 et L. 2311-1 à L. 2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

VU le projet de budget primitif pour l'exercice 2024,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré à 5 POUR (Pascal ETCHART, Olivier VARIN, Matthieu PAPPALEPORE, Josette ROUGET et Jacqueline ROBINET) et 4 CONTRE (Maryse DEPUYDT, Marie Laure CAPITAIN, André BLANCHARD et Pascal LHOTE)

- ADOPTE dans son ensemble le budget primitif du budget principal 2024 avec les quatre sections ainsi qu'il suit :

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Intitulé	Proposition
11	Charges à caractère général	101 611.00 €
12	Charges de personnel	74 630.00 €
14	Atténuations de produits	4 000.00 €
65	Autres charges de gestion	85 223.00 €
66	Charges financières	4 700.00 €
68	Dotations et provisions	350.00 €
23	Virement à la section d'investissement	93 004.89 €
42	Opérations d'ordre entre sections	1 019.00 €
	Dépenses de fonctionnement	364 537.89 €

En section de fonctionnement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Intitulé	Proposition
70	Produits de services, ventes, domaine	22 048.00 €
73	Impôts et taxes	88 124.00 €
731	Fiscalité locale	98 294.00 €
74	Dotations et participations	50 485.00 €
75	Autres produits de gestion	31 733.00 €
02	Résultat reporté	73 853.89 €
	Recettes de fonctionnement	364 537.89 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses :

Chapitre	Intitulé	Proposition
204	Subventions d'équipement versées	5 626.00 €
21	Immobilisations corporelles	139 881.00 €
16	Emprunts et dettes	29 000.00 €
1	Solde d'exécution reporté	41 811.08 €
	Dépenses d'investissement	216 318.08 €

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

Chapitre	Intitulé	Proposition
13	Subventions d'investissement	69 000.00 €
10	Dotations, fonds et réserves	9 983.11 €
1068	Excédents de fonctionnement	41 811.08 €

16	Emprunts et dettes	1 500.00 €
21	Virement de la section de fonctionnement	93 004.89 €
40	Opérations d'ordre entre sections	1 019.00 €
	Recettes d'investissement	216 318.08 €

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 364 537.89 €
- Section d'investissement 216 318.08 €
- TOTAL du budget 580 855.97 €

Marie-Laure CAPITAIN met en garde le Conseil face aux dépenses importantes de la section de fonctionnement.

- **AFFAIRES DIVERSES**

Assainissement

Monsieur le Maire fait un compte rendu des rapports envoyés par la Communauté de Communes par rapport aux problèmes liés à la panne des pompes dans la rue du Moulin. L'installation de nouvelles pompes est reportée d'un mois suite à des problèmes de livraison.

SIVOS

Marie-Laure CAPITAIN évoque le refus de paiement des communes de DYE et BERNOUIL de la cotisation commune (participation fixe de 5000€), invoquant l'absence de cette cotisation dans les statuts du Syndicat mixte.

Une réunion aura lieu le 10 avril à la mairie de VILLIERS-VINEUX.

Location

Un possible locataire a été retenu pour l'appartement du 16 grande rue, la recherche d'un locataire pour l'appartement au-dessus de la mairie doit commencer, le prix ayant été fixé à 390€.

Composteur collectif

Olivier VARIN rappelle qu'un composteur collectif devra être installé par la Communauté de Communes, en collaboration avec la Mairie, et que l'emplacement devra être réfléchi lors d'une future commission voirie.

Fête de Pâques

Marie-Laure CAPITAIN partage la satisfaction des forains lors de la fête patronale. Mathieu PAPPALÉPORE rapporte que la chasse aux œufs organisée par la commune s'est également bien déroulée et que le forain a distribué aux enfants des tickets pour participer aux jeux. Le spectacle organisé par la Commune a rassemblé environ 25 enfants.

Coupure d'électricité

Monsieur le Maire évoque la coupure générale d'électricité ayant eu lieu durant la journée de samedi 30 mars, celle-ci a eu lieu car un paratonnerre sur un pylône était défectueux.

Mise en fourrière

La mise en fourrière de deux voitures sur la place de l'église est dénoncée par Marie-Laure CAPITAIN. Monsieur le Maire se défend de ne pouvoir connaître les propriétaires des véhicules et que ces derniers étaient en défaut d'assurance et de contrôle technique, de plus ces véhicules lui avaient été signalés par des administrés comme immobilisés depuis plusieurs semaines et pouvant paraître suspects.

L'ensemble des élus aurait préféré un peu plus de souplesse.

L'ensemble des sujets ayant été abordés, la séance est levée à 20h48

PROCES VERBAL APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ SOUS RÉSERVE DES MODIFICATIONS
DEMANDEES LORS DE LA SEANCE DU 06/06/2024

Le Maire,
Pascal ETCHART



Le secrétaire de séance,
Olivier VARIN

